

**OÙ TROUVER LA
STE JEUNE ACADEMIE ?**

**ste jeune
ACADEMIE**
61 av. Normandie Niemen

**ste jeune
ACADEMIE**
Rue Danielle Casanova

**ste jeune
ACADEMIE**
Médiathèque
12 av. de la Liberté

**ste jeune
ACADEMIE**
La Héronnière
Rue François Villon,
bâtiment Anjou

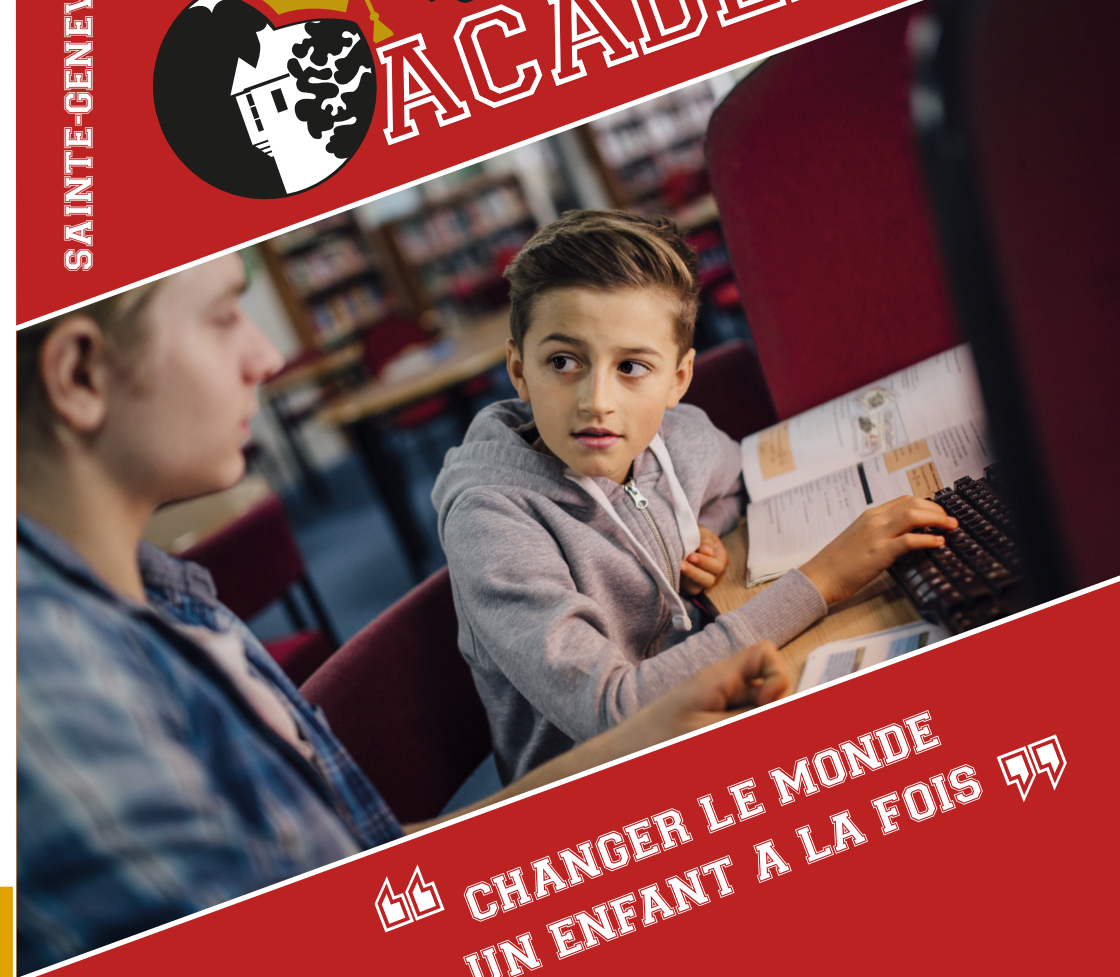
**ste jeune
ACADEMIE**
Parc Pierre
Rue Léo Lagrange

STE JEUNE ACADEMIE

61 avenue Normandie Niemen - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Contact : 01 69 25 88 10 / service-jeunesse @sgdb91.com

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

**ste jeune
ACADEMIE**



**CHANGER LE MONDE
UN ENFANT A LA FOIS**

La Ste Jeune ACADÉMIE

Un idéal politique de la Municipalité de ramener à zéro le nombre des décrochages scolaires des jeunes genevois. Une action de la Municipalité concrète et efficace pour permettre à tous les collégiens et lycéens genevois de réussir leur scolarité. Des lieux où chaque collégien ou lycéen qui le souhaite trouvera appui et ressources auprès d'intervenants qualifiés.

- Un lieu convivial et au calme pour faire les devoirs.
- Des intervenants de soutien pour acquérir des méthodes de travail, accompagner et soutenir dans les matières littéraires et scientifiques.
- Des ateliers collectifs d'études favorisant l'entraide entre les jeunes.
- Des apports culturels, sportifs et citoyens nécessaires à l'épanouissement personnel indispensable à la réussite scolaire.

FRANÇAIS, PHILOSOPHIE, HISTOIRE,
GÉOGRAPHIE, LANGUES VIVANTES

MATIÈRES
LITTÉRAIRES

MATHÉMATIQUES, SCIENCES PHYSIQUES
ET CHIMIE, SCIENCES APPLIQUÉES,
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE,
TECHNOLOGIE, MÉCANIQUE.

MATIÈRES
SCIENTIFIQUES

La tarification est basée sur les revenus du travail du foyer.
La participation financière à l'épanouissement scolaire
des enfants équivaut aux revenus de 3 heures de travail par mois
pour le premier enfant puis 50 % de ce montant
pour tout autre enfant.

COLLÉGIENS

Deux fois par semaine, les lundis et jeudis ou
les mardis et vendredis de 17h30 à 19h30. Soit
4 heures par semaine pour chaque collégien.

Les deux séances sont consacrées à l'ensemble
des disciplines scolaires. A partir du second
semestre, des ateliers de révisions seront mis
en place pour préparer le Brevet des collèges.

LYCÉENS

Deux fois par semaine, le lundi, mardi, jeudi
ou vendredi de 17h30 à 19h30. Soit 4 heures
par semaine pour chaque lycéen. Une
séance est dédiée aux matières littéraires,
l'autre aux matières scientifiques.

A partir du second semestre, des ateliers de
révisions seront mis en place pour préparer
les Baccalauréats généraux et profession-
nels ainsi que les CAP.

L'ÉQUIPE DE LA STE JEUNE ACADEMIE

Stéléna Master 2 linguistique d'anglais | Laurène Master MEEF Professeur des écoles |
Silvana Master 2 en droit | Sofiane Licence 3 en mathématiques |
Thierry Master MEEF Second Degré en Documentation |
Patrick Master 1 en mathématiques |